



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-130043>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-130043**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CA Provence Verte

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : M.2025-27 : Fourniture et livraison de pièces détachées pour le parc de colonnes enterrées et semi enterrées et des ascenseurs enterrés sur le territoire de la CAPV, en 5 lots

Description : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet la fourniture et la livraison de pièces détachées pour le parc de colonnes enterrées et semi enterrées et des ascenseurs enterrés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV). Les colonnes sont situées sur une partie du périmètre de la CAPV. Les livraisons sont essentiellement prévues sur les communes de : - Brignoles (83170) - Tourves (83170). La présente consultation comporte aussi la prestation de livraison franco de port sur chaque commune. Les besoins de l'acheteur sont détaillés dans le bordereau de prix unitaires et forfaitaires (B.P.U.F) valant Détail Quantitatif et Estimatif (D.Q.E) du lot concerné. Les articles qui ne sont pas prévus dans ce document pourront être commandés dans le catalogue et/ou tarifs professionnels fournis par le titulaire du lot concerné. Il est précisé que les besoins listés dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné correspondent aux commandes passées sur une durée de 12 mois. La description des fournitures est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) commun à tous les lots et dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné. Les colonnes enterrées et semi-enterrées, et les ascenseurs enterrés, présents sur le territoire, sont des produits commercialisés par les sociétés SULO-TEMACO, ASTECH, ESE, ECOLECT et CONTENUR. Les pièces détachées nécessaires à la maintenance de ces équipements doivent être de même marque, car les équivalences permettant la compatibilité du système n'existent pas.

Identifiant de la procédure : 9a057b98-1c8c-4742-931d-3bddacea2f8a

Avis précédent : f1e7bced-fc8c-4058-9a25-8fe5cfefafb2-01

Identifiant interne : M.2025-27

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

2.1.3 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et semi-enterrées de marque SULO-TEMACO

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et semi-enterrées de marque SULO-TEMACO

Identifiant interne : 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit :
LOT 1 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 160 000.00 euros H.T soit 640 000.00 euros H.T maximum sur 4 ans. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et semi-enterrées de marque ASTECH

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et semi-enterrées de marque ASTECH

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit :
LOT 2 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 15 000.00 euros H.T soit 60 000.00 euros H.T sur 4 ans maximum. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par

l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées de marque ESE

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées de marque ESE

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit :
LOT 3 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 15 000.00 euros H.T soit 60 000.00 euros H.T sur 4 ans maximum. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et des ascenseurs enterrés de marque ECOLLECT

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et des ascenseurs enterrés de marque ECOLLECT

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit :
LOT 4 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 30 000.00 euros H.T soit 120 000.00 euros H.T maximum sur 4 ans. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées de marque CONTENUR

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées de marque CONTENUR

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit : LOT 5 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 30 000.00 euros H.T soit 120 000.00 euros H.T maximum sur 4 ans. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par

l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS TLTP ENVIRONNEMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : 5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M.2025-27-01

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/10/2025

Date de conclusion du marché : 05/11/2025

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 15,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ASTECH

Offre :

Identifiant de l'offre : 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M.2025-27-02

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/10/2025

Date de conclusion du marché : 05/11/2025

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 15,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ESE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M.2025-27-03

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/10/2025

Date de conclusion du marché : 05/11/2025

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ECOLLECT

Offre :

Identifiant de l'offre : 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M.2025-27-04

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/10/2025

Date de conclusion du marché : 06/11/2025

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CONTENUR

Offre :

Identifiant de l'offre : 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M.2025-27-05

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/10/2025

Date de conclusion du marché : 06/11/2025

Organisation qui signe le marché : CA Provence Verte

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CA Provence Verte

Numéro d'enregistrement : 20006810400013

Adresse postale : 174 Route Départementale 554

Ville : Brignoles

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Audrey JOINTER

Adresse électronique : achats@caprovenceverte.fr

Téléphone : +33 498052710

Adresse internet : <https://www.caprovenceverte.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 RUE RACINE

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Adresse internet : <http://citoyens.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CCRA DE MARSEILLE

Numéro d'enregistrement : CCRA

Adresse postale : PLACE FELIX BARET

Ville : MARSEILLE CEDEX 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Catherine PIETRI

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SAS TLTP ENVIRONNEMENT

Taille de l'opérateur économique : Micro

Numéro d'enregistrement : 98248162400012

Ville : MONTSURS

Code postal : 53150

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : ASTECH

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 38858143100045

Ville : ENSISHEIM

Code postal : 68190

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : ESE FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 32181911200483

Ville : CRISSEY

Code postal : 71530

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : ECOLLECT

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 41254831500065

Ville : LE THOR

Code postal : 84250

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0008

Nom officiel : CONTENUR

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 42098820600140

Ville : LYON

Code postal : 69009

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0af1eb3f-79af-40aa-96ba-bdd31e41fcbd - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/11/2025 à 09:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2025